



Rendez-vous salarial de la Fonction publique du 8 juillet 2026

Déclaration liminaire CGT Fonction publique

Monsieur le Ministre,

Vous nous conviez à un « rendez-vous salarial ». Nous y venons sans illusion, mais avec exigence. Car l'heure n'est plus à l'état des lieux : celui-là, les agentes et les agents publics le vivent déjà, chaque mois, au bas de leur feuille de paie. Ce que nous attendons de vous, ce ne sont pas des mots. Ce sont des mesures.

La réalité est simple, et vous la connaissez. Depuis le 1er juillet, 862 000 agents, le chiffre est le vôtre, perçoivent une indemnité différentielle pour ne pas tomber sous le SMIC. Ils étaient 356 000 en janvier ; en six mois, leur nombre a plus que doublé. Entre-temps, rien n'a bougé, sinon le SMIC, que la loi fait monter, tandis que le point d'indice demeure figé depuis trois ans. De ce décalage naît un écrasement des grilles indiciaires : en catégorie C, l'ancienneté ne se lit plus sur la paie ; la catégorie B débute au salaire minimum ; et la catégorie A elle-même n'en est plus qu'à quelques euros. La grille, qui devait dire la carrière, garantir et assurer son déroulement, ne dit plus rien. Et quand vient la retraite, le mécanisme se prolonge : toutes les pensions de catégorie C passent désormais sous ce même seuil. En un quart de siècle, le point aura perdu près du tiers de sa valeur.

Vous écrivez, Monsieur le Ministre, que ce système serait « à bout de course », « obsolète ». Nous récusons ce mot avec force.

Le système n'est pas obsolète, il est exsangue.

Rappelons ce qu'il est, la grille n'est pas une survivance, c'est une promesse, et une justice : l'égalité de traitement, la rémunération de la qualification et de l'ancienneté, la carrière soustraite à l'arbitraire. Cette mécanique ne réclame qu'une chose pour vivre : que la valeur du point, qui l'irrigue, soit revalorisée et qu'elle suive l'évolution des prix. Or c'est cette source-là que le gouvernement a tarié. Onze années de gel sur les vingt-cinq dernières ; trois, sans interruption, depuis 2023. On a cessé d'alimenter le système, puis l'on vient en déplorer la pâleur comme on constaterait une mort naturelle. Ce n'est pas le statut qui a failli : c'est la politique menée ces dernières années qui l'a vidé de sa substance.

L'indemnité différentielle en administre la preuve, elle n'est qu'un cache-misère. Elle hisse le traitement au niveau du SMIC sans toucher à l'indice, sans réparer la grille, sans compter pour la pension. En étendre le périmètre, ce n'est pas conduire une politique salariale : c'est avouer et organiser son absence. Nous ne saurions passer sous silence l'argument, écrit noir sur blanc, selon lequel ces agents ne seraient pas vraiment au SMIC, primes comprises. Étrange raisonnement, qui convoque les primes pour nier la pauvreté du traitement, mais les oublie au moment de calculer la pension. On ne peut à la fois s'en prévaloir et les ignorer. Le traitement indiciaire, non la prime, demeure et doit rester le socle de la rémunération. Ce que vous nommez obsolescence n'est que le résultat, assumé, d'un choix politique, celui d'affaiblir la fonction publique de carrière et le statut.

Le 13 avril, vous ouvriez une discussion sur les carrières en prévenant qu'il n'y avait rien sur la table ; à huit organisations, nous avons quitté la salle. Le 19 mai, nous écrivions au Premier ministre sans réponse. Nous eûmes enfin une réponse, la veille de notre conférence de presse, et qui ne répondait à rien, sinon en substituant à la négociation que nous réclamions un « rendez-vous » que vous nous concédez. Les agents n'ont pas besoin d'une réunion de plus ; ils ont besoin qu'on négocie. L'absence de dialogue social ne se constate pas que sur la question salariale, nous avons aussi pu la mesurer sur les autorisations spéciales d'absence, sur les congés de longue maladie, sur la directive de transparence salariale transposée au rabais, sur tous ces sujets, le dialogue social ne joue plus son rôle et sert à faire accepter des reculs plutôt qu'à ouvrir des droits. Le gouvernement ne répond pas à nos sollicitations et demandes syndicales à l'image du rendez-vous sollicité au sujet du CNFPT.

Le Premier ministre refuse de recevoir les organisations syndicales sur une ponction de 45 M€ frappant la formation des agents territoriaux, il se contente de vous transférer le dossier pour « examiner la possibilité » d'un rendez-vous. Aucune réponse sur le fond, aucun calendrier, aucune reconnaissance de l'enjeu, celui de millions d'euros prélevés sur la formation de deux millions d'agents territoriaux, un salaire socialisé détourné au profit de l'État, nous attendons de votre part une réponse politique sur le fond de ce dossier.

Vous disiez, le 28 juin, refuser de faire des fonctionnaires et plus largement des agents publics les « boucs émissaires ». Nous vous prenons au mot et les agents vous jugeront sur vos actes.

Nous demandons, sans attendre, une revalorisation significative et immédiate de la valeur du point. Nous demandons le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat, l'abrogation du jour de carence, le retour à cent pour cent de la rémunération des agents qui sont en congé de maladie. Nous demandons, pour l'année qui vient, une négociation véritable : l'indexation de la valeur du point sur l'inflation et la garantie de son unicité entre les trois versants, le rattrapage des pertes accumulées depuis l'an 2000, une refonte des grilles qui rende à chaque catégorie une carrière réelle, l'intégration des primes dans le traitement pour sauver les pensions, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et la juste reconnaissance des filières professionnelles à prédominance féminine, car les femmes forment près des deux tiers de la Fonction publique. Et qu'on ne nous oppose pas les finances : lorsqu'il s'est agi de trouver trente-six milliards pour l'effort militaire, on les a trouvés ; lorsqu'il s'agit chaque année de verser des milliards aux entreprises, sans contrôle, on les trouve encore. Ce n'est pas l'argent qui manque : c'est la volonté.

Monsieur le Ministre, nous sommes venus pour obtenir des mesures immédiates et négocier, non pour cautionner une troisième année blanche.

Pour le point d'indice. Pour les grilles. Pour la carrière et pour le statut. Les agentes et agents publics ne quêtent pas une faveur : elles et ils réclament la reconnaissance de leur travail et des services rendus à la population. La CGT prendra ses responsabilités, nous appellerons les agentes et les agents à cesser le travail et à manifester le mardi 29 septembre.

À chacun, désormais, de prendre ses responsabilités.